

Module optionnel

Titre de module	Pièces d'eau	Code	EP-W11
Conditions recommandées	Expérience dans la construction et l'entretien de pièces d'eau. Compétences des modules obligatoires G2 «Technique paysagisme» et G3 «Entretien des espaces verts» conformément au système modulaire échelon Examen professionnel.		
Compétences	Les participants au module construisent et entretiennent de simples bassins conformément à la documentation de systèmes et aux plans des fabricants. Ils construisent et entretiennent des pièces d'eau complexes avec les spécialistes dans le domaine.		
Contrôle des compétences	Position 1: Documentation écrite, longueur au moins 5 pages Documentation d'un travail pratique choisi par les participants. Position 2: Présentation, durée 10 min. Position 3: Entretien technique, durée 20 min. Dates fixées par le prestataire du module.		
Objectifs de formation	<ol style="list-style-type: none"> 1. Déterminer la faune et la flore dans et autour des pièces d'eau et décrire leur cohabitation et leur interdépendance. 2. Déterminer les mesures d'encouragement de la diversité des espèces à proximité des pièces d'eau pour le site correspondant. 3. Rechercher des prescriptions de sécurité et des standards de construction dans les normes, les bases juridiques et les directives de référence et les commenter pour des applications concrètes. 4. Décrire le fonctionnement des différentes eaux de baignade artificielles. 5. Décrire le fonctionnement des différents bassins d'ornement et des installations de jeux d'eau. 6. Décrire le fonctionnement des différentes pièces d'eau pour la faune. 7. Décrire deux types fondamentaux différents d'étangs de baignade et leur fonctionnement dans le traitement de l'eau. 8. Décrire cinq catégories différentes d'étangs de baignade conformes aux recommandations. 9. Comparer et juger des équipements et des matériaux utilisés dans la construction de bassins d'ornement et de baignade et de jeux d'eau. Justifier le choix pour un site donné. 10. Déterminer et commenter les points communs avec d'autres corps de métier dans l'exécution des travaux. 11. Décrire des méthodes d'étanchéité pour différentes pièces d'eau, déterminer et intégrer les machines et les appareils adaptés à cette fin. 12. Décrire des systèmes d'approvisionnement et de circulation de l'eau. Déterminer et installer les matériaux et les outils nécessaires à cette fin. 13. Décrire les équipements des pièces d'eau et déterminer leurs types de montage. 14. Établir des schémas du fonctionnement et du procédé. 15. Décrire des mesures d'entretien adaptées aux pièces d'eau, sélectionner les machines et les appareils appropriés et déterminer le moment correct d'exécution. 16. Déterminer les espèces d'algues, connaître leurs conditions d'existence et prendre des mesures appropriées contre leur surpopulation. 		
Durée d'enseignement	Cours avec travaux pratiques et certificat de compétence	Heures	70
Reconnaissance	Module optionnel pour l'admission à l'examen professionnel. Certificat de formation continue pour tous les participants finalisant le module avec le certificat de compétence.		
Durée de l'ID module	5 ans	Durée de validité du certificat de compétence pour l'admission à l'EP	7 ans